



Refondation de l'École et enjeu territorial

Il n'est guère nécessaire de s'appesantir sur la situation de l'Ecole aujourd'hui. Si la France a rattrapé son retard en matière d'éducation scolaire, force est de constater que ces dernières années le taux de scolarisation des 15-19 ans a diminué dans notre pays à la différence de ses voisins. Cette situation s'explique bien évidemment par les choix budgétaires conduits ces dernières années par les gouvernements successifs. Ainsi, si la France investit plus de 6% de son PIB dans l'éducation, entre 2000 et 2009 l'augmentation des dépenses pour l'enseignement scolaire a été inférieure à 10 % à la différence des pays de l'OCDE où ces dépenses ont progressé de 16 %. L'Ecole n'est plus un ascenseur social pour tous, pire encore, elle a participé au creusement des inégalités ces dernières années.

Au-delà de ce diagnostic partagé par l'ensemble de la communauté éducative, le rapport final « Concertation sur la Refondation de l'Ecole » insiste sur les inégalités entre territoires : centres villes/banlieues, territoires urbains/territoires ruraux... Cette approche, que nous partageons, n'est cependant pas innocente au moment où s'ouvre le débat sur la nouvelle phase de décentralisation, au moment où l'Association des Régions de France (ARF) tient congrès. Elle est sans doute un des aspects majeurs de ce document, qui pourrait conduire, à partir d'une «gouvernance renouvelée » à une « révolution » dans le fonctionnement des établissements, bien au-delà du débat fort médiatique sur les rythmes scolaires (les communes auront leur mot à dire), qui ne sera pas sans répercussions sur la manière d'appréhender les métiers de l'éducation.

Cette «gouvernance renouvelée » concerne en premier lieu les écoles et les établissements. Si la sectorisation est réaffirmée, elle sera étendue pour favoriser la mixité sociale. Malgré tout, chacun sait que cette mixité sociale est principalement du ressort de la politique de la ville confrontée à une homogénéisation ancienne de certains quartiers. Ainsi, une partie de la dotation des établissements sera conditionnée par le public scolaire reçu, ce qui devrait permettre – selon le rapport – la conduite de projets adaptés aux élèves, mais aussi de projets éducatifs territoriaux.

Elle concerne aussi la relation académie/collectivités territoriales. Au-delà des instances de concertation (CDEN, CAEN) qui pourraient être redéfinies, pointe la mise en place d'un service public régional de l'orientation, la volonté de renforcer le rôle des régions dans le CPRDF. Ce dernier point est à rapprocher de la réflexion sur la qualification des jeunes, en cours au ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

En effet, pourrait être proposée « l'élaboration d'un pacte régional (selon deux axes) pour la réussite éducative et professionnelle des jeunes à l'initiative des régions ».

Ce pacte se proposerait d'offrir à chaque jeune une solution lui permettant de réamorcer un parcours vers la qualification. Divers acteurs seraient mobilisés – service de l'emploi, missions locales, CAF...-, l'Afpa et les Greta joueraient un rôle majeur dans ce processus ce qui conforterait la place de ces organismes qui subissent depuis des années des attaques sans précédent.

Il s'appuierait sur le développement des formations en alternance - apprentissage, contrat de professionnalisation, mais aussi lycées professionnels - qui pourrait connaître un nouvel élan avec les contrats de génération notamment pour les premiers niveaux de qualification.

L'évolution de la carte des formations professionnelles pourrait s'articuler autour de partenariats CFA/lycées professionnels, du développement de l'apprentissage public, du mixage de publics différents au sein d'une même formation.

Bien évidemment nous regardons positivement l'ambition affichée de remédier aux sorties du système scolaire sans diplôme ni qualification, d'apporter réponse au décrochage scolaire.

Notre organisation s'est exprimée encore récemment sur la nécessité de donner à tous les jeunes en formation initiale une formation générale et citoyenne, diplômante et qualifiante qui s'accompagne d'actions de prévention contre le décrochage et d'aide à la réalisation de projets conduisant à terme à la recherche d'emplois qualifiés avec une véritable formation qualifiante professionnelle.

De même, alors que les salariés des Gretas, de l'Afpa s'interrogent encore sur le devenir de leurs établissements, leur avenir, replacer ces organismes au cœur de la réponse sociale à apporter aux jeunes les conforte comme acteurs indispensables de la formation, de la qualification et de la certification.

Reste que nombre de propositions heurtent nos revendications. L'innovation en matière de carte de formations (partenariats divers, mixité des publics....) traduirait davantage une volonté d'optimisation des moyens par des mutualisations qui ne disent pas leur nom, que la recherche de réponses aux besoins collectifs et individuels des jeunes. Pour notre organisation, il y a nécessité de travailler sur des filières de formation, de travailler les complémentarités des divers acteurs publics.

De même, si les académies en lien avec les collectivités territoriales semblent mieux à même d'apporter les réponses de proximité aux attentes des jeunes, le pilotage national doit être garanti.

«Gouvernance renouvelée » ne peut être synonyme d'abandon de la stratégie nationale.

Enfin, pour l'heure, aucun décideur politique ne s'est exprimé sur les personnels, leurs statuts, leurs missions, le devenir de leur métier, François Hollande leur donnant même rendez-vous fin 2013 !

Or, ce qui se dessine, notamment dans le domaine de la formation professionnelle initiale et continue ne sera pas sans conséquence sur ces aspects essentiels.

Montreuil, le 15 octobre 2012